

**LE POUVOIR DES REPRÉSENTATIONS
SOCIOCULTURELLES ET SYMBOLIQUES DANS LA
CONSTRUCTION ANTHROPONYMIQUE CHEZ QUELQUES
PARENTS DE LA VILLE DE BEJAIA**

**THE POWER OF SOCIOCULTURAL AND SYMBOLIC
REPRESENTATIONS IN ANTHROPONYMIC CONSTRUCTION
AMONG SOME PARENTS OF THE CITY OF BEJAIA**

Mahmoud BENNACER

Laboratoire LESMS

Faculté des lettres et des langues

Université A-MIRA, Bejaia 06000 - Algérie

Résumé

Notre contribution d'article a pour objectif principal d'examiner la problématique de l'attribution des prénoms par quelques parents de la ville de Bejaia. Notre regard tient compte du rôle que jouent les représentations mentales dans la construction anthroponymique. Ce travail de recherche rend compte de la dimension anthropologique et sociale actualisée dans les choix de prénoms. L'analyse adoptée nous a donné la possibilité d'aller au-delà de l'acte de dénomination pour aboutir à la compréhension des configurations sociales et les constructions socioculturelles et symboliques chez certaines familles algériennes.

Mots clés : Prénom, représentations, configuration sociale, bien symbolique, rapports sociaux

Abstract

The main objective of our article contribution is to examine the problem of the attribution of first names by some parents from the city of Bejaia. Our gaze takes into account the role that mental representations play in anthroponymic

construction. This research work accounts for the anthropological and social dimension updated in the choice of first names. The adopted analysis gave us the possibility of going beyond the act of naming to arrive at the understanding of the social configurations and the socio-cultural and symbolic constructions among certain Algerian families.

Keywords: first name, representations, social configurations, symbolic property, social relationships

Dans toutes les sociétés du monde, l'attribution du prénom à l'enfant n'est pas un acte anodin. La construction anthroponymique se produit dans des circonstances particulières, parfois, marquées par des tensions familiales. Eu égard à ses multiples fonctions, les membres de la famille se précipitent pour choisir le prénom qui leur semble porteur de valeurs familiales. Comme un étiquetage ou une fiche technique d'un individu, le prénom, en tant que substance phonique, est le produit d'un ensemble de représentations mentales, révélatrices non seulement de l'évolution des groupes sociaux, mais également de la configuration socioculturelle de la société à un moment donné de son histoire.

Dans la tradition familiale, l'enfant ne porte pas seulement son prénom en tant qu'entité signifiante, il constitue, en effet, le signe de reconnaissance socioculturelle et religieuse de la famille, par lequel se construit l'imaginaire représentationnel de la société. A l'heure actuelle, le foisonnement des identités plurielles que les sociétés du monde connaissent aujourd'hui, a engendré une multitude de constructions anthroponymiques, des formations de prénoms se définissant comme des figures d'expression chargées de valeurs symboliques.

Le choix du prénom, à une période donnée dans l'histoire d'une société, révèle un ensemble de configurations sociales et culturelles. Les nombreuses structures linguistiques des prénoms, adoptées ou nouvellement créées, qui correspondent à des époques différentes, donneraient à réfléchir sur le pouvoir des représentations mentales dans l'adoption des prénoms. Cela dit, à chaque époque, une nouvelle construction anthroponymique voit le jour, dont la dimension représentationnelle est fructueuse dans la compréhension des mécanismes de régulation sociétale. Nous considérons que l'acte de dénomination des enfants représente beaucoup pour les parents, car le prénom n'est pas une construction linguistique ordinaire, il est le reflet de la mémoire collective et familiale. Ceci dit, comme beaucoup d'objets culturels et linguistiques, le prénom est, lui aussi, le fruit des représentations sociales et culturelles dont le choix s'avère inéluctablement crucial pour les membres de la famille.

L'intérêt de notre contribution réside, de ce fait, dans sa visée d'explorer la problématique des représentations dans le choix des prénoms. A la différence des travaux qui tiennent compte de la structure linguistique des prénoms, autrement dit une approche lexico-sémantique (Lynda SALHI : 2015), (Massinissa REBHI & Nassima TEKRBOUS : 2015), notre travail s'efforcera d'aller au-delà de l'acte de dénomination pour rendre compte par le moyen des constructions anthroponymiques, des représentations mentales et de la configuration des relations sociales, notamment entre le genre masculin et féminin.

Cette perspective de recherche nous permet, également, d'appréhender par le biais des prénoms adoptés, l'impact de la structuration actuelle de la famille algérienne dans la définition des rapports sociaux entre les membres de la société. Contrairement à la famille traditionnelle élargie à plusieurs

membres, dont les responsabilités sont partagées, le pouvoir de décision et de transmission des biens symboliques au sein des familles nucléaires reviendrait exclusivement au couple. Une opportunité pour les parents d'individualiser leurs choix et surtout leurs motivations quant aux objets culturels et symboliques à transmettre aux enfants.

1. CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Nous comptons, dans ce sillage, mobiliser l'approche compréhensive des faits linguistiques, considérés comme des comportements et des constructions sociolinguistiques doués de sens. En effet, comme toute entité linguistique, le prénom, en plus de sa substance phonique et sa valeur sémantique, se définit par un ensemble de paramètres de contextualisation comme l'identification socioculturelle de son auteur, la visée énonciative et les conditions sociohistoriques de sa production.

Par sa valeur sociale, le prénom obéit au principe des biens symboliques produits par les membres de la société dans un contexte donné. La compréhension de son adoption et ses multiples dimensions, est soumise à des questions essentielles qui s'inscrivent dans le champ de la production linguistique à savoir : (qui ? quoi ? où ? quand ? et pourquoi ?). En d'autres termes, l'acte d'attribution du prénom, en tant que fait sociolinguistique, est à entendre comme une construction symbolique qui permet de saisir l'activité sociale et culturelle des sociétés.

Pour ce faire, nous avons mobilisé la théorie des représentations relative à la formation anthroponymique que nous considérons comme une sous-catégorie des représentations sociales et culturelles. Notre étude interroge la problématique de l'attribution du prénom aux enfants sous deux aspects essentiellement complémentaires : le prénom en tant que production linguistique et entité socioculturelle, fruit des représentations des groupes sociaux. Dans ce sillage, Denise

JODELET (2003 : 53) explique, dans ces écrits, le rôle primordial des représentations, comme domaine de recherche, dans l'appréhension des comportements sociaux :

On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. De même interviennent-elles dans des processus aussi variés que la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes et les transformations sociales.

Sur le plan méthodologique, nous avons préconisé la technique du questionnaire auto administrée. Elle permet à l'informateur de se libérer des contraintes liées au remplissage du questionnaire. A propos des avantages de son utilisation comme outil d'investigation scientifique, Ahmed BOUKOUS (1999 :15) affirme que : « Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste, car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative ».

Nous avons, en outre, adopté les choix méthodologiques suivants que nous présentons comme suit :

- Réaliser notre enquête dans le milieu du travail, en choisissant des moments où nos informateurs sont libres de leurs tâches professionnelles ;
- Adopter la technique du questionnaire auto administrée, dans la mesure où elle offre beaucoup d'avantages en matière de relations sociales et humaines avec nos informateurs ;
- Façonner le questionnaire selon nos objectifs de recherche sans faire apparaître sa structure.

Le contenu de notre questionnaire¹ est composé de quatre questions principales, prenant en charge l'objet essentiel de notre contribution, à savoir :

- Quel est le prénom de votre dernier enfant ?
- Qui a donné le prénom à votre dernier enfant ?
- Pourquoi avez- vous choisit ce prénom pour votre dernier enfant ?
- Quel est le sens (signification) de prénom que vous avez donné à votre dernier enfant ?

En guise de précision, nous avons essayé d'optimiser cette présente étude en proposant un nombre réduit de questions, prenant en compte deux approches méthodologiques importantes dans l'analyse de notre corpus : l'approche quantitative et l'approche qualitative. Cette démarche est dictée par la nature de notre sujet qui s'inscrit, à priori, dans un champ interdisciplinaire, regroupant à la fois l'onomastique et les sciences sociales où le principe de complémentarité des approches est nécessaire dans la compréhension des représentations mentales des membres de la société.

Pour la passation du questionnaire, il est admis que dans beaucoup de situations, les enquêtes de terrain sont souvent difficiles à concrétiser, d'autant plus qu'il s'agit d'un thème qui touche à l'intimité familiale. L'optimisation de l'opération de distribution et de récupération des questionnaires s'est faite dans des conditions optimales, en gagnant la confiance de nos informateurs.

Le dépouillement² nous a permis de retenir 31 sur 35 questionnaires distribués. En plus du tri à plat, nous avons introduit l'analyse croisée des réponses, opérée selon la variable

¹ Une copie du questionnaire distribué est mise en annexe.

² L'administration des questionnaires a été faite en mois d'octobre 2019. Nos informateurs occupent des postes de travail à l'université de Bejaia.

de genre qui correspond à deux catégories sociales : la catégorie masculine et la catégorie féminine.

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1. Le choix du prénom, un processus de construction historique

Par ses multiples référents, sociohistoriques et sociolinguistiques, l'imaginaire social algérien a beaucoup enrichi le champ anthroponymique. Résultats des influences diverses et des contacts de langues, la construction anthroponymique algérienne a connu de multiples formations lexicales, épousant des domaines référentiels divers. De l'Algérie indépendante à celle d'aujourd'hui, l'univers anthroponymique algérien s'est nourri de plusieurs contextes historiques, marqués par des événements politiques et culturels. L'univers anthroponymique algérien a, de surcroît, traversé des formations diverses qui correspondent, entre autres, à des influences culturelles et artistiques, exercées notamment par la diffusion des productions cinématographiques égyptiennes et turques. Les circonstances historiques ont exercé, elles aussi, leurs influences dans le processus de choix du prénom, car elles façonnent, à des moments précis, l'imaginaire représentationnel des parents. Ainsi, *Houria*, *Massinissa*, *Jugurtha*, *Saddam*, des prénoms, à titre illustratif, qui rappellent respectivement les premiers moments de l'indépendance, la période des revendications linguistiques du berbère et la guerre en Irak.

Le foisonnement socioculturel et religieux que vivent les sociétés actuelles qui s'exerce par le biais des moyens de communication et le phénomène de la mondialisation des biens culturels, participe activement à la construction d'un nouvel imaginaire anthroponymique spécifique à notre époque. Il est caractérisé par la diffusion des prénoms dont les entités signifiantes adoptées révèlent de nouvelles structures linguistiques, admises dans l'ordre des nouvelles productions

langagières comme le montrent les exemples ci-dessous, puisées de notre corpus ³:

« *Melina - Ares- Maylice- Yelina – Rama - Faiz - Nélia –
Serine –
Elina – Sidra – Sirina - Israa* »

Par ces nouvelles entités phoniques, la question de l'attribution des prénoms, à l'heure actuelle, se trouve, à notre sens, cernée entre deux tendances contradictoires, d'un côté les gardiens de la tradition familiale et d'un autre côté les passionnés du modernisme anthroponymique. Ce dernier est encouragé par un ensemble de facteurs qui relève du développement des moyens de communication et des cultures étrangères portées par l'engrenage de la mondialisation des biens symboliques. Porteuses de significations, ces entités anthroponymiques sont forgées par le contexte actuel, marqué par une production de prénoms correspondant à une époque où la dimension interculturelle est manifestement présente. C'est-à-dire, le prénom franchit les frontières entre les sociétés pour s'adapter à la mondialisation anthroponymique. Ces préférences de prénoms traduisent la volonté des parents d'adopter des anthroponymes qui permettraient à leurs enfants de se fondre facilement dans l'univers socioculturel des autres sociétés et de s'intégrer naturellement dans les sociétés et les cultures étrangères. Indicateur d'appartenance socioculturelle d'un individu, le prénom pourrait, en effet, être le facteur d'ascension ou de marginalisation sociale dans des sociétés où les conflits culturels et religieux obscurcissent la vie des citoyens. Cette stratégie inconsciente adoptée par quelques parents de la ville de Bejaia, confirme que l'action de dénomination des enfants obéit à des choix pragmatiques d'intégration socioculturelle, liés au phénomène de la mondialisation des biens immatériels et

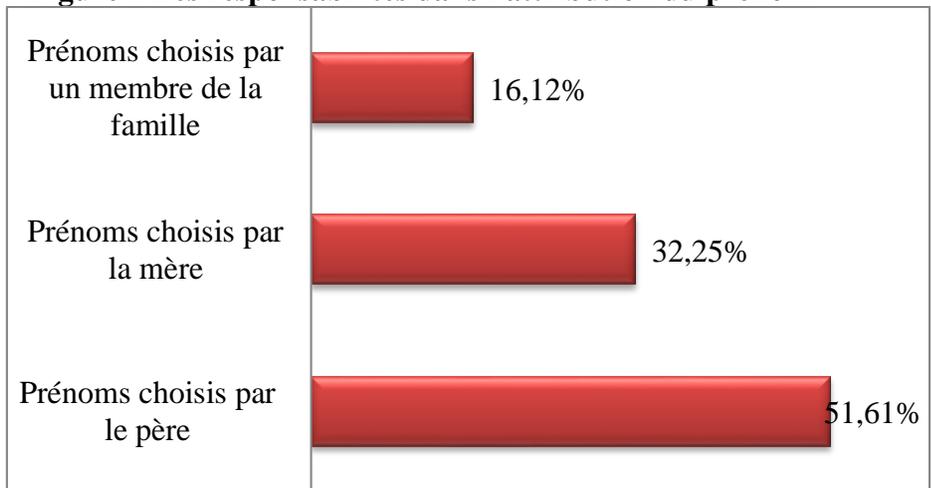
³ Nous avons fidèlement recopié les réponses données par nos informateurs sans toucher aux aspects syntaxiques et orthographiques des extraits analysés.

symboliques, dans lequel le prénom, lui aussi, est devenu l'apanage de la globalisation imposée par le contexte actuel.

2.2. Le prénom : du choix collectif au choix individuel

A la question "*Qui a donné le prénom à votre dernier enfant ?*" notre objectif est de cerner la responsabilité des membres de la famille dans le choix du prénom. Une manière de comprendre les personnes qui interviennent directement dans le processus de l'attribution du prénom, tout en sachant que la structuration familiale actuelle est singularisée par le pouvoir direct des parents. La représentation graphique ci-dessous résume les résultats obtenus comme suit :

Figure 1 Les responsabilités dans l'attribution du prénom



Les données recueillies confirment que les responsabilités quant au choix du prénom, sont entre les mains du couple. Une lecture descriptive des indices nous permet, ainsi, d'appréhender les limites de responsabilités des membres de la famille. Ces données mettent en évidence les mécanismes de constructions qui régissent aujourd'hui les relations sociales au sein de quelques familles algériennes. A la différence de la configuration traditionnelle, le poids des responsabilités se trouve, désormais, entre les mains des parents, dans la mesure

où l'enfant est considéré comme une propriété exclusive du couple. L'autorité parentale est réservée au pouvoir de la famille nucléaire, par laquelle l'éducation et la transmission des valeurs familiales sont exclusivement assurées par les parents de l'enfant.

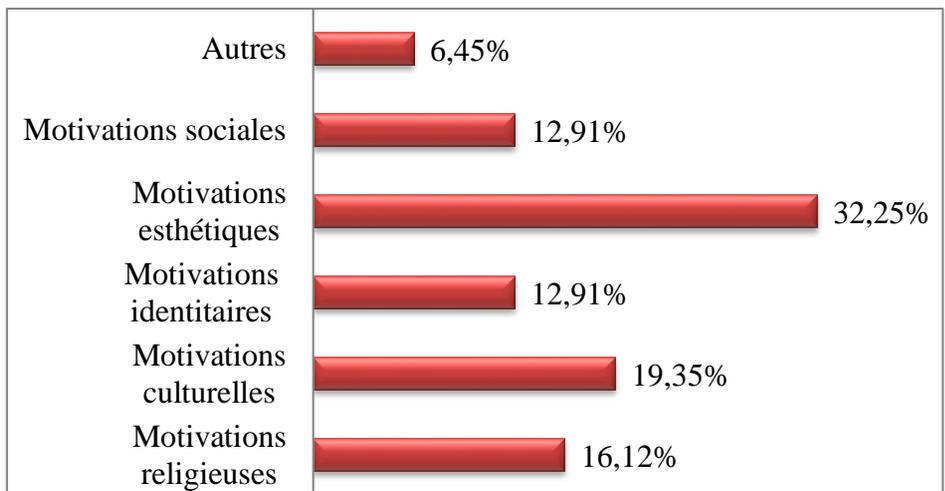
Cela dit, à ce stade d'analyse, l'intervention directe des parents donne à réfléchir sur les nouveaux mécanismes de construction sociale où le pouvoir de décision revient exclusivement au couple. Cette recherche nous renseigne également que les principes actuels de construction familiale ne suivent pas l'ordre social traditionnellement établi où les membres de la famille élargie imposent leur imaginaire anthroponymique, afin de préserver leur pouvoir symbolique de décision. Ce transfert n'est qu'une forme de configuration familiale qui met en exergue la nouvelle forme de pouvoir occupée essentiellement par les parents.

L'examen des indices obtenus nous offre, par ailleurs, la possibilité de souligner l'influence de la catégorie féminine dans le choix du prénom qui représente 32,25% par rapport à l'indice global de 31 informateurs. Une nouvelle configuration sociale où se dessine justement un pouvoir de décision assumé par les femmes, qui dans la tradition familiale algérienne, est culturellement réservé à l'homme. Cependant, les relations sociales relatives au genre n'ont pas changé, étant donné que le choix des prénoms fait par les pères représente un pourcentage significativement élevé par rapport à celui des mères, soit un indice de 51,61%. Pour ainsi dire que les rapports de domination symbolique qui s'exercent dans les relations conjugales n'ont pas complètement changé. Le prénom, en tant que bien symbolique de la famille, se construit dans une logique de pouvoir exercé par les hommes sur les femmes.

2.3. Les motivations représentationnelles des parents

A la question " Pourquoi avez- vous choisi ce prénom pour votre dernier enfant ?" nous avons supposé que le processus de l'attribution du prénom est déterminé par un ensemble de représentations dont les sources de constructions sont liées à plusieurs domaines de références. La figure ci-dessous résume les résultats obtenus :

Figure 2 : Les motivations représentationnelles dans le choix du prénom



Le dépouillement de notre corpus a révélé l'existence de cinq types de motivations représentationnelles dont les pourcentages sont significatifs par leur classement. En effet, la composante esthétique recherchée dans le choix du prénom occupe la première place, soit 32.25% par rapport à l'indice global de 31 questionnaires. Elle est, ensuite, talonnée par le référent culturel qui représente presque un quart de l'effectif global, soit 19.35%. La troisième position est exclusivement conférée au référent religieux, pour un indice de 16.12%. Enfin, la dernière position revient aux motivations sociales et identitaires pour un pourcentage de 12.91%.

Ceci nous conduit à notifier que la composition anthroponymique chez notre public d'enquêtes se trouve, en effet, forgée par un ensemble de représentations mentales qui conditionnent la vie sociale de nos informateurs. Dans ce sillage, Chérif SINI (2003 :45) évoque les aspects qui pourraient motiver le choix du prénom :

À révéler que ces prénoms, en plus de leur fonction de désignateurs sociaux et anthropologiques, se présenteraient aussi sous forme de condensés de l'histoire et des formes de croyance individuelle ou collective du groupe auquel appartient le porteur et/ou celui qui l'attribue, d'un côté, et de réservoir d'indices constitutifs de cadres de références sociologiques et idéologiques.

L'examen des données recueillies nous permet d'éclairer l'impact du pouvoir des représentations dans l'attribution des prénoms. L'intérêt accordé à des domaines de références tient surtout compte de leur étendue à structurer la vie socioculturelle de nos informateurs. Des constructions référentielles qui organisent la configuration sociale non seulement au niveau sociétal, mais aussi au sein du foyer familial. Une manière de comprendre que le prénom est perçu comme un bien symbolique, d'autant plus qu'il se produit dans des moments où les membres de la famille sont dans le besoin d'exprimer des croyances et des convictions ancrées dans leur vie quotidienne.

L'imaginaire anthroponymique actuel est à considérer comme une nouvelle forme d'expression langagière, car il s'agit, dans beaucoup de cas, d'une nouvelle production linguistique adoptée par les locuteurs. Le choix du prénom chez les parents se construit, en fin de compte, dans une logique de besoin sociétal, convoqué en effet, selon les circonstances et les exigences de la société.

2.3.1. Les motivations religieuses

La dimension religieuse révélée dans notre corpus est significative, d'autant plus elle permet de déceler le poids des représentations religieuses dans la construction sociale. Des entités sémantiques qui traduisent non seulement l'imaginaire anthroponymique de nos informateurs, mais aussi la configuration de la société algérienne conditionnée, entre autres, par le référent religieux. Les extraits ci-dessous mettent en exergue le pouvoir des représentations religieuses dans le choix des prénoms :

- *Extrait 1 « Hadjer, le prénom de la femme d'un prophète, fleur de lotus (en ancien égypt) »*
- *Extrait 2 « Mouhamed, suite aux convictions religieuses, il signifie : digne de louanges ou comblé d'éloge »*
- *Extrait 3 « Islam, par ce que il me plait, soumission à Dieu»*
- *Extrait 4 « Israa, c'est prénom musuneman, الطواف ليلا اثناء (الاسراء و المعراج) مراسم الحج »*
- *Extrait 5 « Serine, Serine est le prénom de la sœur de concubine du prophète Maria la copte, charmante et agréable »*

Ces entités anthroponymiques portant des empreintes religieuses donnent à réfléchir sur le pouvoir exercé par la religion dans la représentation du monde. Certains parents qui représentent 16,12% de notre public d'enquête, se donnent comme devoir d'introduire le référent religieux, car l'appartenance religieuse, ou encore la pratique de la religion, se concrétise dans le choix des prénoms correspondant à la tradition religieuse, notamment musulmane. L'adoption de la religion dans la formation anthroponymique joue un rôle important dans la construction sociétale, étant donné qu'elle est porteuse de catégorisation sociale, permettant aux membres de la société de s'identifier, sur le plan religieux, par rapport aux autres groupes sociaux.

Ces révélations confirment que ces choix anthroponymiques sont caractéristiques de l'attachement constant à la religion, en tenant compte des prénoms qui renvoient à la vie notamment du prophète. Elles nous donnent l'opportunité d'élucider non seulement le choix du prénom en tant qu'une construction individualisée, mais aussi de révéler le pouvoir des représentations religieuses à façonner le monde social. La référence à la religion est une caractéristique propre à l'être humain, remarquable dans plusieurs domaines, étant donné qu'il est quotidiennement submergé par des discours religieux, dans lesquels la pratique religieuse ne doit pas se limiter à l'application des préceptes essentiels, mais elle doit, par conséquent, concerner son mode de pensée et sa conception du monde.

2.3.2. Les motivations identitaires

Chez certains informateurs, le choix du prénom est admis comme une opportunité circonstancielle d'exprimer les revendications linguistiques et identitaires, représentant 12,90% par rapport à l'effectif global de 31 informateurs. Une manière de comprendre que la construction anthroponymique n'est qu'une forme d'expression identitaire, permettant aux parents de signifier leur appartenance à un groupe social défini, à notre sens, par les spécificités linguistiques propres à la langue et à la culture berbère, comme le montrent les extraits suivants :

- *Extrait 1 : « ELINA, par rapport à son origine (berbère) –sa prononciation- Ayant pensé à l'avenir de ma fille, j'ai jugé important de lui attribuer » « ce prénom renvoie à une fleur »*
- *Extrait 2 : « DAHIA, parce que c'est nom Berbère » « ce nom signifie raisin et fruits de vigne »*
- *Extrait 3 : « AKSIL, car c'est un prénom berbère » « ca veut dire un tigre »*

➤ *Extrait 4 : « YUFRAR, réappropriation identitaire et culturelle » « excellent, distingué »*

L'examen de ces passages donne, ainsi, à réfléchir sur les allures qui se dessinent dans la relation entre le choix du prénom et la dimension propre à l'identité berbère, laquelle est manifestement présente dans notre corpus. La présence de ces types de prénoms, accompagnés de paroles contestataires, est à entendre comme des cris revendicatifs qui mettent en évidence le désir de réhabiliter et de réapproprier la langue et la culture berbère tant exclues par le discours officiel. Mustapha TIGJET (2003 :70) pour sa part, tente d'expliquer les motivations de certains parents quant au choix des prénoms berbères :

En se réappropriant les noms des anciens guerriers et rois berbères, les militants de la cause amazighe voulaient, d'une part montrer qu'ils connaissent leur Histoire et qu'ils tenaient à la réhabiliter et à se l'approprier. Ils signifient, en outre, au pouvoir politique en place qu'ils sont différents et tiennent à cette différence.

Le rapport de force qui s'exerce entre le choix de certaines catégories sociales algériennes, notamment les berbérophones et l'autorité officielle quant aux prénoms officiellement interdits, a accentué la complexité de la question des prénoms en Algérie. Pour des raisons idéologiques, un nombre important de prénoms sont interdits par les services de l'état civil, sous prétexte qu'ils ne sont pas intégrés dans la nomenclature des prénoms officiellement retenue. Il peut s'agir, en effet, d'une prise de position politique et idéologique où le choix du prénom est, parfois, convoqué comme une attitude de refus et de contestation des choix des officiels, laquelle n'est qu'une forme de revendication de la reconnaissance de l'identité et de la langue berbère en Algérie. Cette posture a été soulignée par Chérif SINI (2003 :45) dans ses écrits :

[...] Le choix ou le rejet de tel ou tel prénom semblerait répondre donc tantôt à des croyances intériorisées dont on est, parfois, inconscients, tantôt à des motivations de nature idéologique et qui fonctionneraient comme des prises de position politique et participeraient de fait aux activités militantes des acteurs de tel ou tel projet de société.

Il est clair que le prénom, en tant que désignant identitaire, enchante, par sa face phonique, les aspirations des groupes sociaux vivant dans l'exclusion culturelle et linguistique. Pour les minorités linguistiques, il ne renvoie pas uniquement à une communauté de locuteurs, mais par sa face signifiante, il définit les caractéristiques identitaires et linguistiques de la communauté linguistique. Chez certains natifs berbérophones, les prénoms berbères sont perçus comme des signes de distinction identitaire dans des contextes sociolinguistiques où la langue et la culture sont admises comme des éléments de catégorisation ethnique par rapport aux autre(s) communauté(s) de locuteurs.

La réappropriation de l'identité berbère pour certains informateurs, est à inscrire dans une logique de reconnaissance identitaire où la langue berbère, à un moment donné dans l'histoire de l'Algérie, n'a pas d'existence officielle. En suivant les indices recueillis, il se trouve, néanmoins, que le choix des prénoms berbères est en nette régression dans une région, depuis longtemps, marquée par des revendications linguistiques et culturelles. L'explication est à saisir, à notre sens, dans les circonstances actuelles, caractérisées par la reconnaissance officielle de tamazight comme langue nationale et officielle depuis 2016.

2.3.3 Les motivations culturelles

La dimension culturelle décelée dans notre corpus est à saisir dans une logique de construction sociale, ancrée dans

l'imaginaire culturel chez certains informateurs. Elle se dessine à travers des comportements culturels qui régissent la société algérienne, notamment kabyle. Les extraits suivants illustrent la configuration des relations sociales marquées par le fait culturel:

- *Extrait 1* : « Adem, j'ai révé mon grand père m'a dit qu'il aime ce nom, Adem c'est le nom de notre prophète »
- *Extrait 2* : « *Ahmed*, prénom de mon père»
- *Extrait 3* : « Lyes, c'est son grand père qu'il a choisi, je ne sais pas »
- *Extrait 4* : « Saïd, c'est le prénom de leur grand père, le bonheur »

L'examen des extraits soulignés révèle, en effet, les comportements et les pratiques culturels adoptés par les membres de la société où un membre de la famille très proche est sollicité pour attribuer le prénom à un enfant. Dans ces situations précises, les grands-parents ou les aînés de la famille tiennent une place importante dans l'attribution anthroponymique. Le système de construction, notamment chez les Kabyles, est régi par le principe d'acceptation sociale, où les membres occupant une position sociale importante sont socialement favorisés à choisir des prénoms aux enfants. L'actualisation de ces rapports sociaux, selon le principe de soumission symbolique, est justifiée par les attributs symboliques que dispose cette catégorie, laquelle est reconnue dans la définition sociale accordée à l'âge, entendu comme régulateur des relations sociales.

L'attribution du prénom comme valeur symbolique, est cédée, dans ce cas, à un membre de la famille, car par sa position statutaire au sein de la cellule familiale, il représente le symbole de la construction familiale. Dans ce cas de figure, les motivations sont de l'ordre culturel, étant donné que le principe de construction sociale est principalement régi selon une logique

du respect ancestral à l'égard des aïeux, dont la reconnaissance est liée au capital symbolique accumulé par cette catégorie.

La reprise de prénoms des personnes décédées est à saisir comme une forme de configuration culturelle qui garantit le maintien des relations entre les générations. Un acte d'actualisation des personnes décédées, par lequel la mémoire du défunt se trouve ressuscitée afin de garantir le lien entre l'ancienne et la nouvelle génération. Une façon également de comprendre que dans cette logique ancestrale, le recours aux prénoms des aïeux permet de perdurer la mémoire collective et parfois le prestige et la grandeur familiale construits par la génération précédente.

La dimension anthropologique révélée dans les réponses de nos informateurs n'est pas sans importance, car elle constitue la source de compréhension des sociétés où la gérontocratie familiale est très influente. Le maintien des principes de construction se réalise au fur et à mesure, et qui d'une génération à une autre, se trouve ancré dans l'imaginaire des membres de la famille. « La domination symbolique » s'institue, par conséquent, de manière naturelle, engendrant ainsi l'effet de « pouvoir symbolique » exercé dans l'imaginaire représentationnel. Par une simple parole laissée aux membres de la famille, ces derniers sacralisent de façon continue et constante l'image de leurs aïeux. Ce qui génère également dans cette logique culturelle l'effet de « violence symbolique » qui admet le principe de soumission naturelle à l'égard des aïeux, construit voire cultivé au sein de la famille, du fait qu'ils sont socialement reconnus, et acceptés naturellement dans et par leur position respective :

Force est de constater pourtant que si, dans bien des cas, les dominés ne se rebellent pas contre la domination qu'ils subissent, ce n'est pas [...] par peur de la répression [...] parce qu'ils tendent à accepter leur

situation comme « allant de soi », à la percevoir comme inscrite « dans l'ordre choses ». Évidence vécue qui suppose une forme d'adhésion à l'ordre social tel qu'il est. (Gérard MAUGER, 2006 :88)

Le recours inconscient à la dimension culturelle dans la formation anthroponymique se présente, à notre sens, comme une stratégie sociale de soumission symbolique à l'égard des ascendants. Cultivée jusqu'à aujourd'hui dans certaines cellules familiales, la reconnaissance symbolique assignée aux grands-parents tient une place importante dans la configuration des pratiques culturelles au sein du foyer familial. Par son impact dans la régulation des comportements sociaux, elle participe à la naturalisation des relations sociales, naturellement admise dans la construction et l'acceptation sociale du pouvoir symbolique.

2.3.3. Les motivations esthétiques

L'étendue esthétique révélée, par ailleurs, dans notre corpus donne à penser à d'autres facteurs qui interviennent dans le choix du prénom. La valeur esthétique recherchée par certains parents se traduit par une formation anthroponymique liée directement à la face signifiante du prénom, comme le témoignent les extraits suivants :

- *Extrait 1 : « Sirine ; je ne l'ai pas choisi, mais je l'ai accepté pour sa sonorité,*
- *Extrait 2 : Sidra ; c'est un prénom qui me plaisait beaucoup d'une part et d'autre part, il n'est très répondu ; Sidra signifie Lotus, un arabe au septième ciel »*
- *Extrait 3 : « Amine ; ce prénom m'a attiré, il a un sens petit, beau et clair. J'aime beaucoup ; symbole de confiance »*
- *Extrait 4 : « Mordjane ; je l'ai trouvé poétique car il est la synthèse des 3 autres membres de ma famille ; c'est le corail en arabe »*
- *Extrait 5 : « Ares ; il me plaît, un beau brin »*
- *Extrait 6 : « Nélia ; c'est original, court ; petite fleur »*

La sonorité atypique recherchée par certains parents dans le choix du prénom nous permet de notifier que la valeur attendue est à considérer comme un effet de distinction sociale, permettant aux parents de montrer leur singularité dans l'acquisition des biens symboliques. Autrement dit, le prénom est perçu comme une nouvelle entité langagière porteuse de signification sociale chez les membres de la société.

Une sorte de distinction sociale qui s'explique par le choix du prénom, tenant compte notamment de son aspect phonique, caractérisé par une forme de signifiant laquelle ne suit pas la tradition sociale. Il est à saisir, dans ce sillage que le prénom, par sa face signifiante, est compris comme un bien symbolique de distinction sociale, lequel permet aux membres de la société de se croire appartenir à un groupe socialement différent des autres.

L'originalité sonore du prénom, dans ce contexte, renvoie principalement à un processus inconscient de catégorisation sociale, déterminée par la position à l'échelle sociétale. Il se présente, parfois, dans des formes particulières, marquées par l'indistinction de genre où les prénoms socialement attribués ne mettent pas en relief la différence biologique entre le masculin et le féminin. La valeur esthétique attendue dans le choix du prénom, révélée dans sa face phonique, permet de rendre compte de la valeur sociale recherchée dans les nouvelles pratiques langagières, en l'occurrence les anthroponymes.

Dans ce contexte, le champ anthroponymique est à considérer comme un espace de production symbolique où le prénom est soumis à l'évaluation et à l'estime sociale. Par sa physionomie phonique très particulière, il est un bien de distinction et de différenciation sociale, chargé de nouvelle cotation et de coût symbolique, étant donné qu'il est prononcé et mis en circulation pour la première fois.

2.3.4. Les motivations sociales

La valeur sociale puisée de notre corpus révèle, également, la dimension sociologique caractérisée notamment par l'effet de compétition sociale entre les membres de la société. Elle se dessine fondamentalement dans le principe de construction d'une référence sociale, tout en sachant qu'elle est à l'origine de formation des sociétés. Par le prénom, comme une construction symbolique, on se permet de se mesurer socialement par rapport aux autres, dans la mesure où la vie sociale est définie comme un champ de compétition :

- *Extrait 1 « Méлина, c'est le prénom d'une petite voisine qui est très intelligente et très adorable, alors on souhaite que notre fille soit comme elle ; c'est un prénom qui signifie l'abeille et le miel »*
- *Extrait 2 « Yasmine ; ce prénom est choisi par mon conjoint parce qu'elle aime le prénom de sa nièce « la fille de sa sœur » ; Yasmine veut dire une plante « Yasmine » elle donne de l'odeur uniquement la nuit »*
- *Extrait 3 « Méлина ; c'est un prénom d'une fille très brianne dans ses études ; signé l'abeille et miel »*
- *Extrait 4 « Nour el Houda ; je connue une personne amie pour moi qui porte le même prénom que j'adore alors j'ai décidé de lui donner ce prénom ; la lumière ou le chemin »*

Les réponses avancées par nos informateurs, soulignées dans ces extraits, mettent en exergue le principe de "référenciation " adopté dans la configuration des rapports sociaux. La motivation sociale se précise surtout dans les rapports entre les membres de la société où le prénom est révélateur des mécanismes de compétition sociale, c'est-à-dire il est perçu comme un objet social de référence par les autres groupes sociaux. Se référer à une catégorie sociale donnée permet de comprendre que nous adoptons nos comportements en fonction des valeurs symboliques assignées et mesurées par les

autres agents sociaux. Une forme de reproduction des biens symboliques perçus comme étant une référence socialement légitime, par laquelle se construisent des valeurs emblématiques ancrées dans l'imaginaire sociétal.

Parler de la référence dans la configuration sociale doit se comprendre comme un principe fondamental, qui dans ce contexte de recherche, est symbolisé dans le choix du prénom en tant qu'entité sociale de référence. Comme tous les biens symboliques, le prénom est, lui aussi, objet de reproduction sociale entre les membres de la société. Il permet de se catégoriser par rapport à un modèle de catégorisation défini, entre autres, par les différenciations sociales et culturelles et l'accumulation de capitaux symboliques.

Le procédé de reproduction sociale s'incarne chez certains agents sociaux dans la reproduction des prénoms des autres. Il est entendu comme le désir de s'identifier dans la valeur du capital symbolique accumulé par les autres : *« c'est un prénom d'une fille très briante dans ses études »*. Le prénom choisi se réfère, alors, à une catégorie sociale, singularisée par sa possession du capital culturel, du fait que ce dernier détermine la valeur et le positionnement social des groupes.

Le désir de vouloir assurer la réussite sociale aux enfants, souhaitée principalement par les membres de la famille, laquelle se concrétise par le biais des études, se trouve, dans ce contexte, actualisé par la reproduction d'un prénom adopté par les autres catégories sociales. Cette reprise est perçue par les membres de la famille comme une forme d'incarnation d'une personne socialement reconnue à la fois par ses attributs culturels et sa position à l'échelle sociétale.

La reproduction anthroponymique est à saisir, donc, comme un principe de construction des relations sociales, défini principalement en fonction des champs de compétition, caractérisé notamment dans l'acquisition des biens symboliques.

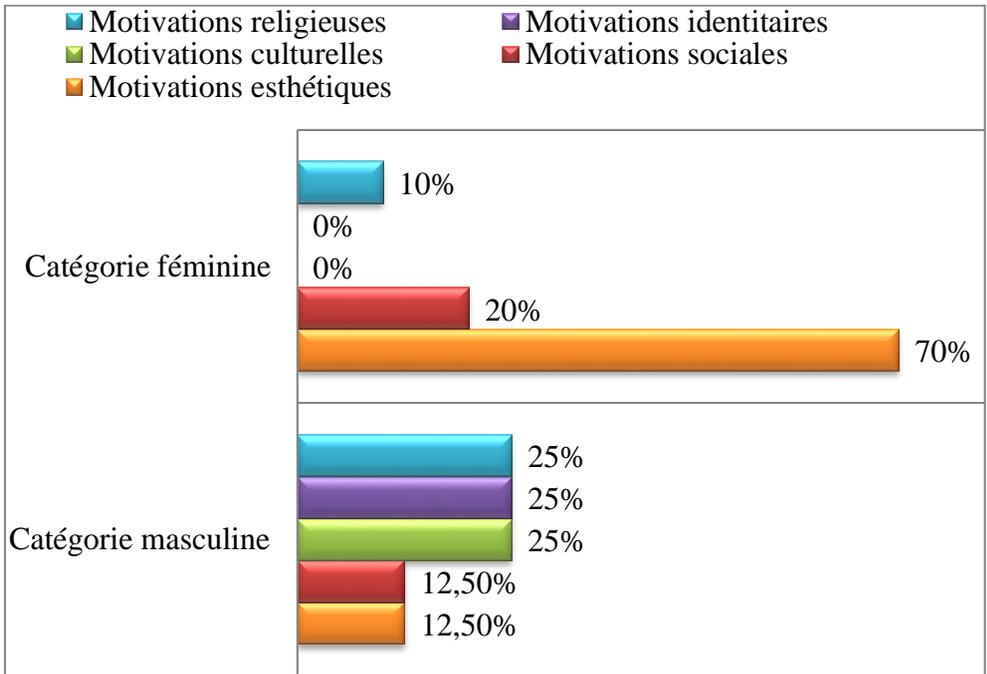
Le choix du prénom est à concevoir comme un processus de reproduction des biens et des référents jugés légitimes, par lesquels se mesure la position sociale des agents dans la société.

2.4. La variable de genre, facteur de différenciations représentationnelles

Notre objectif de recherche ne se limite pas à identifier les motivations de nos informateurs de manière générale, mais il s'efforce également d'élucider l'impact de la variable de genre dans la construction anthroponymique. La variable sociale prise en compte nous a donné l'opportunité d'explorer les représentations mentales de deux catégories sociales, à savoir les hommes et les femmes.

Sur les 31 questionnaires recueillis, nous avons pu relever 16 prénoms attribués par les pères, 10 prénoms attribués par les mères et 5 prénoms choisis par un membre de la famille. Le dépouillement selon les deux catégories sociales a donné les résultats suivants :

Figure 3: Les différenciations représentationnelles selon la variable de genre



Ces résultats donnent à réfléchir sur deux imaginaires anthroponymiques différents, marqués par des constructions représentationnelles significativement fructueuses. L'univers des femmes se trouve, dans ce contexte, dominé par des motivations liées à l'esthétique phonique des anthroponymes dont les indices s'élèvent à 70% par rapport au nombre total de femmes. Les motivations sociales occupent, par contre, la deuxième position, talonnée ensuite par la motivation religieuse pour un indice de 10%. A la différence des femmes, la catégorie masculine, quant à elle, se trouve partagée entre plusieurs motivations, principalement dominées par trois référents à savoir l'identité, la culture et la religion pour des indices de 25%.

L'intervention des femmes dans l'attribution du prénom est entendue comme une action sociale de distinction, réalisée à travers de nouvelles unités lexicales, leur permettant de vivre

pleinement leur émancipation et le désir d'exister dans la société. Des prénoms porteurs de valeurs esthétiques et surtout du prestige au genre féminin, qui garantissent à cette catégorie sociale de sortir du joug ancestral surplombé par la domination masculine. Une façon de comprendre que la catégorie féminine, étant la vectrice des changements sociaux, se donne le privilège d'intégrer de nouvelles lexies anthroponymiques, afin de vivre symboliquement la liberté de se distinguer des autres, et d'inscrire dans ses comportements linguistiques l'effet de distinction et de la différenciation sociale.

Contrairement aux femmes, la catégorie masculine se voit dans l'obligation de maintenir l'ordre social établi, marqué par des référents qui tiennent compte fondamentalement de la préservation du socle culturel, voire religieux, étant donné que les hommes, dans la société algérienne, sont socialement considérés comme les gardiens du temple moral et culturel au sein de la famille. Ceci nous conduit à dire que chez les hommes, eu égard à leur position sociale, les exigences de la société à l'égard de cette catégorie sont indubitablement très agissantes, spécialement dans sa participation inconsciente à l'acceptation et à la construction de la « soumission dominante » comme le précise Pierre BOURDIEU (2002 :74/75) :

Si les femmes, soumises à un travail de socialisation qui tend à les diminuer, à les nier, font l'apprentissage des vertus négatives d'abnégation, de résignation et de silence, les hommes sont aussi prisonniers, et sournoisement victimes, de la soumission dominante. [...] Le privilège masculin est aussi un piège et il trouve sa contrepartie dans la tension et la contention permanentes, parfois poussées jusqu'à l'absurde, qu'impose à chaque homme le devoir d'affirmer en toute circonstance sa virilité.

L'analyse des données fait, ainsi, apparaître que la construction des représentations anthroponymiques chez les hommes est marquée par la convocation des référents qui consolident le maintien des traditions familiales, en recourant à des prénoms qui actualisent la reconnaissance culturelle et identitaire de la famille. L'image sociale attendue de l'homme par les membres de la société, se trouve à chaque fois réactualisée dans des circonstances où la reconnaissance du pouvoir masculin est socialement exigée.

A la lumière de ce qui précède, par l'adoption de l'approche compréhensive des faits linguistiques et sociaux, nous pouvons ainsi affirmer que le processus de l'attribution des prénoms n'est pas un choix arbitraire. Il s'inscrit dans un contexte historique, produit et légitimé par un ensemble de représentations socioculturelles et symboliques. Le prénom, en tant que substance phonique, qui s'intègre, parfois, dans les nouvelles pratiques linguistiques d'une communauté, est appréhendé comme le miroir des représentations mentales des membres de la société à une époque donnée.

L'attribution du prénom comme une action sociale permet, en fin de compte, d'éclaircir les nouveaux mécanismes de configuration sociale, voire la définition et la répartition des pouvoirs symboliques au sein de la société. Les motivations relevées dans cette étude nous ont également donné la possibilité d'appréhender les processus et les principes de constructions socioculturelles qui régissent les rapports sociaux, notamment dans la préservation des relations sociales naturellement établies, dans lesquelles les hommes et les femmes, par leur statut socialement différent, s'acceptent mutuellement et construisent différemment leurs imaginaires sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

BOUKOUS, Ahmed., 1999, « Le questionnaire », in Louis-Jean CALVET & Pierre DUMONT (éd) *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

BOURDIEU, Pierre., 2002, *La domination masculine*, coll. « Points-Essais », Seuil, Paris.

CALVET, Louis-Jean., & DUMONT, Pierre., (éd), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

JODELET, Denise., 2003, « 1. Représentations sociales : un domaine en expansion », in Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Presses Universitaires de France, collection « Sociologie d'aujourd'hui », (7e éd.), p. 45-78., article en ligne sur DOI 10.3917/puf. jodel.2003.01.0045, consulté le 11/11/2019.

MAUGER, Gérard., 2006, « 4. Sur violence symbolique » in *La Découverte « Recherches*, Hans-Peter Müller et Yves Sintomer *Pierre Bourdieu, théorie et pratique*, p.84-100. Article disponible sur le site [http : // www .cairn. info/Pierre-Bourdieu-theorie-et-pratique---page-84.htm](http://www.cairn.info/Pierre-Bourdieu-theorie-et-pratique---page-84.htm), consulté le 20 novembre 2019.

REBHI, Massinissa., & TEKRBOUS, Nassima., 2015, *Etude onomastique des anthroponymes de la région d'Akbou. Cas des prénoms*, Mémoire de Master, sous la direction de Hamid CHERIFI, Université de Bejaia.

SALHI, Lynda., 2015, *Etude anthroponymique de la commune d'Aokas De 1962 à 1970*, Mémoire de Master, sous la direction du Professeur Taklit MEBAREK, Université de Bejaia.

SINI, Chérif., 2003, « Des Algériens face à leurs prénoms. Eléments pour un protocole d'enquête sociolinguistique», in *Des noms et des noms...État civil et anthroponymie en Algérie*, dirigé par Farid BENRAMDANE, p.45-53, article en ligne sur <https://pnr.crasc.dz/pdfs/2005-tidjet-prnom-pnr.pdf> , consulté le 20/11/2019.

TIDJET, Mustapha., 2003, «Prénom Kabyle : évolutions récentes », in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, dirigé par Farid BENRAMDANE, p.67-71, article en ligne sur <https://pnr.crasc.dz/pdfs/2005-tidjet-prnom-pnr.pdf> , consulté le 20/11/2019.

ANNEXE

Questionnaire de recherche

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire

Merci de répondre soigneusement aux questions suivantes

- Sexe :
 - Homme
 - Femme
- Qui a donné le prénom à votre dernier enfant ?
 - Vous-même
 - Votre conjoint
 - Un membre de votre famille
 - Autre.....
- Quel est le prénom de votre dernier enfant ?
.....
- Pourquoi avez- vous choisi ce prénom pour votre dernier enfant ?
.....
- Quel est le sens (signification) du prénom que vous avez donné à votre dernier enfant ?
.....